

RhôneAlpes^{Région}



GÉRER SON IDENTITÉ

NUMÉRIQUE ET PROTÉGER

SA VIE PRIVÉE

rhonealpes.fr

**LE PASS
NUMÉRIQUE |**
SOLIDARITÉ | PROXIMITÉ | INNOVATION |

L'identité numérique¹ est constituée de l'ensemble des publications et des traces que vous laissez sur Internet ou que d'autres peuvent laisser pour vous, volontairement ou non. Une méconnaissance des traces risque de mettre à mal votre vie privée, ou avoir des conséquences sur votre vie professionnelle notamment. Aujourd'hui, le droit à l'erreur est faible car un « droit à l'oubli numérique » encadré juridiquement peine encore à se mettre en place.

QUELS SONT LES ENJEUX AUTOUR DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?



Traces de navigation amassées par les sites consultés, commentaires laissés sur des blogs ou sur les sites communautaires, publications sur les réseaux sociaux, mémoire de nos achats en ligne, CV, photos, etc... toutes ces traces constituent notre identité numérique, que nous contrôlons plus ou moins.

Internet peut en effet permettre à toute personne disposant de moyens techniques suffisants, de relier ces différentes traces (professionnelles, privées, voire intimes), sans vous demander votre avis et souvent même sans que vous ne le sachiez.

L'information déposée sur Internet reste encore difficile à « effacer », et un des enjeux autour de l'identité numérique est de ne pas la subir, mais d'essayer de la maîtriser. Il s'agit donc de :

- comprendre comment circulent les informations sur le web,
- avoir une vue d'ensemble sur les différents éléments qui constituent votre image sur le web.

QUELLES TRACES LAISSONS-NOUS SUR INTERNET ?



Sur Internet comme ailleurs, nos activités et déplacements laissent des traces. L'impression de facilité, d'accessibilité qui domine sur le web aujourd'hui, peut faire oublier la possibilité d'une surveillance très discrète et d'une exploitation fine de ces traces.

Il est important de distinguer :

1. Les traces techniques, laissées à chaque connexion par l'utilisation du matériel et certains logiciels comme les navigateurs. Elles constituent souvent le principe de base du fonctionnement d'Internet.
2. Les traces d'usage, laissées plus ou moins volontairement, qui restent maîtrisables si on s'y intéresse :
 - A. Lors de la création d'un compte sur un service en ligne (réseaux sociaux par exemple)
 - B. Lors de partage de photos, de contenus
 - C. Lorsque l'on dépose un commentaire sur un article, un service, un produit
 - D. Lors d'un achat

Pour mieux comprendre ce qui se passe sur votre ordinateur :
<http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/>

POURQUOI SE PRÉOCCUPER DE SON IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?



- Assurer une présence sur Internet permet d'affirmer ses choix, ses opinions ou ses préférences. Tout en affichant sa singularité et en se valorisant, on cherche aussi à se faire reconnaître par ses pairs, ou à se faire accepter dans des cercles nouveaux.
- La plupart des employeurs font des recherches sur les postulants à une offre d'emploi. Il est nécessaire d'être vigilant sur ce qui est dit sur vous, ce qu'on appelle votre « e-réputation » - votre « réputation numérique ». Elle est un enjeu majeur pour beaucoup d'entreprises, à tel point que certaines entreprises en ont fait leur cœur de métier.
- Une identité numérique se construit sur la durée et se cultive.

¹ L'identité numérique peut être définie comme un lien technologique entre une entité réelle (la personne) et une entité virtuelle (sa ou ses représentation[s] numériques). (src Wikipédia)

PEUT-ON

PROTÉGER SA VIE

PRIVÉE ET SES

INFORMATIONS

PERSONNELLES ?



Avec le fonctionnement actuel d'Internet, la protection de nos données et informations est complexe et nécessite quelques connaissances et précautions d'usages, notamment :

- **Ne compléter de préférence que les champs obligatoires dans les formulaires** (souvent marqués par une *) pour s'inscrire à un service en ligne ou lors d'un achat, et faire attention aux choix présélectionnés pour vous (cases précochées)
- **Utiliser un pseudonyme quand cela est possible** et suivant la nature du site (par exemple s'inscrire à « Copains d'avant » sous un pseudonyme risque d'être contre-productif).
- **Se constituer différents profils** et cloisonner au mieux ses identités (professionnelles, militantes, politiques, familiales, amicales...)
- **Affiner le paramétrage des services web utilisés** (ex. : automatisation des publications sur différents outils) et des logiciels (navigateur notamment). Un accompagnement peut s'avérer précieux (par le personnel éducatif, les EPN...)
- **Diversifiez donc vos outils ! Certains grands fournisseurs web multiplient les services pour rendre captifs les internautes afin de récupérer leurs traces pour les profiler finement (réseaux sociaux, moteurs de recherches, jeux en ligne, stockage...)** pour mieux vendre des espaces publicitaires aux annonceurs. La majorité des services web (gratuits) fonctionnent sur ce modèle économique.



**EN LIGNE
UN JOUR,
EN LIGNE
TOUJOURS.**

**L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE
SE CONSTRUIT...
OU SE SUBIT !**

**SI C'EST GRATUIT,
C'EST VOUS LE PRODUIT.**

LE DROIT

À L'OUBLI

NUMÉRIQUE



En 2010, deux chartes complémentaires ont été signées.

→ **Une "Charte sur la publicité ciblée et la protection des Internautes"**

- Document destiné à fixer un cadre déontologique pour les professionnels du marketing direct et digital. Elle vise les données personnelles collectées passivement, c'est-à-dire sans que l'internaute en soit clairement informé.

→ **Une "Charte du Droit à l'oubli numérique dans les sites collaboratifs et moteurs de recherche"**

- Elle vise les données personnelles publiées activement par l'internaute. Cette Charte ne fait pas l'unanimité. Tout en ayant participé aux débats préparatoires, la CNIL n'en est pas signataire aujourd'hui, tout comme Google et Facebook. Ainsi, à l'heure où l'Europe réfléchit à un règlement sur cette question, des voix s'élèvent considérant entre autres "qu'oublier et effacer ses erreurs est une catastrophe pédagogique" dans l'éducation des internautes.

Pour en savoir + :

Le dossier complet sur le site

www.cnil.fr

(Thème « Identité numérique »)



À RETENIR



1. L'utilisation des technologies laisse des traces, certaines sont laissées de manière consciente (vos contributions) d'autres moins (dispositifs techniques).
2. L'information, une fois numérisée et transmise via les réseaux, devient incontrôlable.
3. Les « géants » du web nous incitent à nous dévoiler pour mieux cibler les messages publicitaires qu'ils nous envoient.
4. Refuser toute présence sur Internet peut s'avérer tout aussi risqué que de s'y afficher.
5. Le référencement naturel² peut jouer en notre faveur. En publiant des informations sur soi valorisantes avec les mots clés (nom+prénom), celles-ci remonteront dans les premiers résultats des moteurs de recherche, reléguant ainsi d'autres informations non valorisantes dans les pages de résultats suivantes, souvent non consultées et baptisées « cimetière du web ».

² Référencement naturel : améliorer le positionnement des sites (et donc leur visibilité) dans les pages de résultats des moteurs de recherche en utilisant les mots clés bien choisis à des emplacements stratégiques (le titre de la page, l'url etc.)